



# INTAKT

LAW FIRM

## Marie Dupont

**Partner** – Accredited mediator

Avenue Louise 489 –1050 Bruxelles

[www.intakt.law](http://www.intakt.law)

M +32 496 85 23 29

T +32 2 626 01 30

F +32 2 626 01 40

[mdupont@intakt.law](mailto:mdupont@intakt.law)

### Work experience

- Specialised in contract law et real estate law
- Accredited mediator for civil, commercial and social matters (since 2013)
- Chairman of the alternative disputes resolution mechanisms commission of the Brussels bar association (since 2018)
- Member of the Brussels bar council (2016-2019)
- Teaching assistant – obligations and contractual law - Université catholique de Louvain and Université Libre de Bruxelles (2005 to 2017)
- Member of the Brussels bar association (since 2005)

### Education

- Master in Law (magna cum laude) – Université catholique de Louvain
- Business administration – Charleroi IFPME Centre

### Fields of expertise

- Real estate law
- Commercial law
- Alternative dispute resolution mechanism - Mediator

### Languages

- French
- English

## Publications

- M. DUPONT, J.-S. LENAERTS, « *L'assurance décennale obligatoire des professionnels de la construction* », J.T., 2018, p. 933.
- M. DUPONT, « *La Cour de cassation confirme qu'en matière de responsabilité contractuelle, la prescription commence à courir, même si la victime n'a pas connaissance du fait générateur ou du dommage* », note sous Cass. 3 octobre 2016, in J.L.M.B., 2017/25, pp. 1184-1187.
- M. DUPONT, « *La déclaration de nullité unilatérale d'un accord de partenariat commercial reconnue par la Cour de cassation* », R.G.D.C., 2017, pp. 243-252.
- M. BERLINGIN et M. DUPONT, « *Le contrat soumis à condition suspensive* », in Les obligations contractuelles, coll. Jeune Barreau, Bruxelles, Larcier, 2016, pp. 7-46.
- M. DUPONT, « *Professions réglementées et sanctions judiciaires et civiles* », J.T., 2015, n° 6615, pp. 626-632.
- M. DUPONT et F. GLANSDORFF, « *L'information précontractuelle dans les accords de partenariats commerciaux* », in L'entreprise et ses partenaires commerciaux. Aspects de droit contractuel, Bruxelles, Anthemis, 2015, pp. 7-35.
- M. DUPONT, « *La responsabilité des constructeurs (pour vices cachés (véniels). Les vices graves et les vices cachés)* », in Droit de la responsabilité. Questions choisies, CUP, Bruxelles, Larcier, 2015, pp. 208-238.
- M. DUPONT et M. LE BORNE, « *Entreprises : dix (bonnes) raisons de tenter une médiation* », Cah. Jur., 2014/3, pp. 92-94.
- M. DUPONT, « *Les clauses « sous réserves de l'approbation du conseil d'administration »* », J.T., 2014, pp. 587-589.
- M. DUPONT, « *La mise en œuvre des actions directes* », in Les obligations contractuelles en pratique – Questions choisies, ULB-Anthémis, 2013, pp. 127-151.
- M. DUPONT, « *L'acte d'avocat : examen des lois des 29 avril et 23 mai 2013* », Cah. Jur., 3/2013, p. 95.
- M. DUPONT, « *Réflexions sur les délais de prescription applicables aux professionnels du droit* », Forum de l'assurance, 2013, n° 133, pp. 61-66.
- M. DUPONT, *Le b.a.-ba du contrat*, Bruxelles, Edipro, 2013.
- M. DUPONT, « *L'obligation de livraison conforme et le moment de formation du contrat : deux concepts intimement liés* », D.C.C.R., 2012, n° 96, pp. 89-98.
- M. DUPONT, « *Du nouveau en matière de lutte contre les retards de paiement* », R.E.D.C., 2012, p. 29.
- M. DUPONT, « *Définition et éléments caractéristiques de la vente* », in Manuel de la vente, Bruxelles, Kluwer, 2010, pp. 1-35.
- D. PHILIPPE et M. DUPONT, « *Les effets de l'interruption et de la suspension de la prescription* », in La prescription extinctive. Etudes de droit comparé, Bruxelles-Paris, Bruylant-LGDJ, 2010, pp. 506-540.
- M. DUPONT, « *Le point sur les offres conjointes* », J.T., 2010, pp. 610-612.
- M. DUPONT, « *Les demandes virtuellement comprises dans l'acte introductif d'instance* », R.G.D.C., 2010, pp. 401-405.
- M. DUPONT, « *Prescription et forclusion. Aspects procéduraux* », in Les défenses en droit judiciaire, Bruxelles, Larcier, coll. jeune barreau, 2010, pp. 221-243.
- M. DUPONT, « *La résolution unilatérale : (encore) une occasion manquée pour la Cour de cassation* », J.T., 2010, pp. 341-345.
- M. DUPONT, « *La Cour européenne de justice sonne le glas de l'interdiction des offres conjointes* », J.T., 2009, pp. 417-424.
- M. DUPONT, « *La culpa in contrahendo : une application particulière de la responsabilité civile* », Forum Ass., 2009, pp. 50-55.
- M. DUPONT, « *« Caffaro » : may Member States infringe the goals of the Directive on combating late payment in commercial transactions?* », R.E.D.C., 4/2007-2008, pp. 588-594.
- M. DUPONT, « *Dissimulation d'une partie du prix et droit d'enregistrement : tel est pris qui croyait prendre !* », R.G.D.C., 2008, pp. 103-107.
- M. DUPONT, « *Le « carousel TVA » : nullité absolue et conséquences sur la déduction* », R.G.D.C., 2007, pp. 436-439.
- M. DUPONT, « *L'article 1794 du Code civil : volte-face impossible ?* », R.G.D.C., 2007, pp. 228-235.
- M. DUPONT, « *Nullité absolue et nullité relative* », in La nullité des contrats, Bruxelles, Larcier, vol. 88, septembre 2006, pp. 33-82.
- J. AUTENNE et M. DUPONT, « *L'évitement de l'impôt et sa licéité* », in Liber Amicorum Jacques Malherbe, Bruxelles, Bruylant, 2006, pp. 41-97.

---

## Conférences

- *Les obligations contractuelles – Le contrat soumis à condition suspensive*, conférence et direction scientifique du colloque organisé les 28 avril et 3 mai 2016 par la Conférence du Jeune Barreau de Bruxelles
- *L'entreprise et ses partenaires commerciaux. Aspects de droit contractuel*. Conférence Anthémis - ULB, 15 octobre 2015, intervention sur « L'information précontractuelle dans les accords de partenariat commerciaux » ; direction scientifique du colloque, en collaboration avec F. Glansdorff et E. Van den Haute.
- *Droit de la responsabilité. Questions choisies*. Cycle de 3 conférences CUP, avril - mai 2015, intervention sur « La responsabilité des constructeurs (pour vices cachés (véniels). Les vices graves et les vices cachés ».
- *Le droit de l'entreprise - Les conditions générales*, conférence donnée lors d'un colloque organisé par la Conférence du Jeune Barreau de Bruxelles le 29 avril 2014.
- *Les obligations contractuelles en pratique – Questions choisies – Les actions directes en pratique*, conférence et direction scientifique du colloque organisé le 28 novembre 2013 par Anthémis et l'ULB.
- *Les obligations et les moyens d'action en droit de la construction*, direction scientifique du colloque organisé les 13, 15 et 27 février 2012 par la Conférence du Jeune Barreau de Bruxelles.
- *Prescription et forclusion. Aspects procéduraux*, colloque sur les défenses en droit judiciaire, organisé par le jeune barreau de Bruxelles, mai 2010.
- *Les effets de l'interruption et de la suspension de la prescription en droit belge*, Conférence donnée à la Sorbonne (Paris), dans le cadre du séminaire conjoint UCL-Paris I sur le droit comparé de la prescription extinctive, novembre 2008.
- *Nullité absolue et nullité relative*, Conférence dans le cadre de la formation permanente CUP sur la nullité des contrats Liège, Bruxelles et Charleroi, septembre 2006.